

AVIS À MI-PARCOURS sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTÉ

INTRODUCTION

En 2021, le conseil communautaire de BBO Communauté a délibéré en faveur de l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), conformément à l'obligation réglementaire (article L.541-15-1 du code de l'environnement) pour les collectivités possédant la compétence « collecte des déchets ». L'élaboration de ce PLPDMA a eu lieu entre 2021 et 2022.

Le programme d'actions du PLPDMA a été validé par le conseil communautaire du 6 juillet 2022. Il rassemble 25 actions, réparties en 6 axes thématiques, et s'étale sur une période de 6 ans, de 2022 à 2028.

Rappel des 6 axes :

- AXE N° 1 : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION
- AXE N°2 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ORGANIQUES dans les OMR, à la déchèterie et sur les plateformes de déchets verts
- AXE N°3 : RENFORCER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS
- AXE N°4 : ACCOMPAGNER LES STRUCTURES PRODUCTRICES DE DÉCHETS VERS LA PRÉVENTION
- AXE N°5 : PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE
- AXE N°6 : SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE GRAND PUBLIC DANS L'ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION

Le PLPDMA bénéficie d'une Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES), garante de l'adoption du programme auprès du conseil communautaire. Un processus de suivi et d'évaluation, appuyé sur des indicateurs factuels, est inclus dans le programme d'actions.

Dans le cadre de ce programme, il est prévu la production d'un avis à mi-parcours en 2025 sur l'état d'avancement des différentes actions. Cet avis peut également permettre de proposer de nouvelles orientations afin d'atteindre les objectifs initialement fixés.

Il est proposé de présenter cet avis à mi-parcours sous forme de bilan en trois temps :

- Bilan par actions.
- Bilan des temps forts.
- Bilan chiffré de l'évolution de la production de déchets sur le territoire.

SOMMAIRE

I. BILAN PAR ACTION.....	4
AXE N° 1 : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION.....	4
1. Assurer une gouvernance participative en mobilisant la CCES et les acteurs du territoire	4
2. Construire et animer un plan de communication transversal et multi-supports pour toucher les publics concernés par la prévention des déchets.....	4
AXE N°2 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ORGANIQUES dans les OMR, à la Déchèterie et sur les plateformes de déchets verts.....	5
3. Mettre en place le tri à la source des biodéchets.....	5
1. Renforcer la pratique du compostage individuel	5
2. Développer la pratique du lombricompostage.....	5
3. Développer la pratique du compostage partagé dans les logements collectifs	6
4. Développer la pratique du compostage dans les établissements	6
4. Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage au naturel.....	7
5. Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux.....	8
6. Limiter l'accès aux plateformes de dépôt de déchets verts pour les particuliers et les professionnels (CESU) – fréquence de passage, dépôt de tontes de pelouse.....	8
7. Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers, en vue d'une gestion de proximité.....	9
AXE N°3 : RENFORCER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS.....	9
8. Animer un réseau de référents « éco-exemplarité » dans les communes.....	9
9. Renforcer l'éco-exemplarité de BBO Communauté	9
AXE N°4 : ACCOMPAGNER LES STRUCTURES PRODUCTRICES DE DÉCHETS VERS LA PRÉVENTION	10
10. Accompagner les associations organisatrices d'évènements dans la réduction des déchets	10
11. Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable.....	11
12. Accompagner les hébergeurs dans la mise en place du compostage et la prévention des nuisibles	11
13. Développer et animer une charte de l'éco-voyageur	12
14. Accompagner les EHPAD du territoire vers la prévention des déchets.....	12
15. Accompagner les établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire	13
16. Animer un réseau de commerçants et artisans engagés dans la prévention des déchets.....	13
AXE N°5 : PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE	14
17. Créer une recyclerie sur le territoire.....	14
18. Poursuivre l'animation d'un Repair Café	14
19. Mettre à disposition des habitants un annuaire du réemploi et de la réparation	15
20. Intégrer une matériauthèque au projet de nouvelle déchèterie	15
21. Étudier la mise en place de la consigne du verre sur le territoire	15
AXE N°6 : SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE GRAND PUBLIC DANS L'ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION	16

22.	Organiser des animations en milieu scolaire sur la prévention des déchets	16
23.	Présenter un stand « prévention des déchets » lors de l'évènement bisannuel grand public de la CCBBO	16
24.	Organiser des animations grand public sur le « Zéro Déchet »	16
25.	Renforcer le dispositif « Stop pub »	17
II.	LES TEMPS FORTS.....	18
1.	Lancement du compostage partagé : apéros compost	18
2.	Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).....	19
3.	Ouverture de la Recyclerie.....	20
4.	Animations autour de la prévention des déchets verts.....	21
5.	Nouvelles aides et nouveau service.....	22
6.	Relance des animations scolaires	22
III.	BILAN CHIFFRÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE	23
IV.	CONCLUSION.....	24

I. BILAN PAR ACTION

AXE N° 1 : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

1. Assurer une gouvernance participative en mobilisant la CCES et les acteurs du territoire

Descriptif :
Construire et appliquer le PLPDMA en lien avec les réalités économiques et sociales du territoire. Impliquer les élus, les services de la collectivité, des partenaires et des parties prenantes dans le PLPDMA. Poursuivre le travail d'identification de nouvelles structures contribuant à la prévention des déchets sur le territoire.
Avancement :
8 comités de pilotage et 4 CCES réalisés depuis 2022.
Résultats :
Gouvernance du PLPDMA opérationnelle et satisfaisante.
Objectifs et perspectives :
Les CCES n'auront désormais lieu qu'une fois par an.

2. Construire et animer un plan de communication transversal et multi-supports pour toucher les publics concernés par la prévention des déchets

Descriptif :
Élaborer une stratégie de communication « prévention des déchets » cohérente et transversale. Mettre en avant les actions réalisées en s'appuyant sur les outils développés au sein du précédent programme. Identifier l'opportunité de communiquer (auprès des élus, des habitants, des touristes, du tissu économique) sur le territoire de BBO Communauté comme un territoire préservant ses ressources et engagé dans la prévention des déchets, en l'inscrivant dans une démarche plus générale de territoire « éco-responsable ».
Avancement :
<ul style="list-style-type: none">• 50 articles de presse sur les animations réalisées et les nouvelles aides.• 90 publications numériques.• 14 supports de communication créés.
Résultats :
Réseaux de communication en place et fonctionnels. Supports de communication à jour et homogènes.
Objectifs et perspectives :
Développer l'utilisation du compte Instagram de BBO Communauté pour sensibiliser un public plus jeune.

AXE N°2 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ORGANIQUES dans les OMR, à la Déchèterie et sur les plateformes de déchets verts

3. Mettre en place le tri à la source des biodéchets

1. Renforcer la pratique du compostage individuel

Descriptif :
Avoir une meilleure vision de l'utilisation réelle des composteurs individuels, donner des bases solides aux utilisateurs pour démarrer dans de bonnes conditions.
Avancement :
Mise à jour de la base de données des composteurs. Mise en place de formations obligatoires sur le compostage pour pouvoir récupérer un composteur. Création d'un livret sur le jardin responsable reprenant toutes les bases du compostage et du jardinage au naturel.
Résultats :
280 formations sur le compostage réalisées depuis janvier 2024 et autant de composteurs distribués.
Objectifs et perspectives :
Maintenir le nombre de composteurs distribués à 200 par an.

2. Développer la pratique du lombricompostage

Descriptif :
Proposer une solution de tri des biodéchets aux personnes n'ayant pas de jardin et où l'implantation d'un composteur partagé n'est pas possible.
Avancement :
42 lombricomposteurs distribués en 2024, dont deux dans des écoles.
Résultats :
Partenariat avec une ferme lombricole concluant, deux lombricomposteurs ont eu des problèmes de fonctionnement mais sont repartis normalement suite à l'accompagnement du service Déchets.
Objectifs et perspectives :
Prolongation des campagnes de distribution jusqu'en 2028, à raison d'une par an.

3. Développer la pratique du compostage partagé dans les logements collectifs

Descriptif :
Proposer une solution de tri des biodéchets pour les habitats collectifs.
Avancement :
7 composteurs partagés installés en habitats collectifs. Inauguration des composteurs avec les habitants, distribution de bioseaux et diffusion des bonnes pratiques de compostage. Distributions de compost en fin de maturation. Travail en amont avec les bailleurs sociaux et les élus pour intégrer l'implantation des sites de compostage dès la phase de conception des logements collectifs.
Résultats :
Il reste encore des logements collectifs qui ne sont pas équipés de composteurs partagés. Leurs habitants n'ont donc pas de solutions de tri à la source pour leurs biodéchets. La mise en place des aires de compostage partagé est basée sur le volontariat des habitants ainsi que la validation des élus or certains d'entre eux n'y sont pas toujours favorables. Dans certains cas, des contraintes de place empêchent également l'implantation de nouveaux sites. Cependant, les sept sites de compostage existants fonctionnent bien. La présence de rongeurs a été signalée une fois sur le site de Nostang. Certaines personnes ne respectent pas les règles des apports (viandes, crustacés, plastique, tontes...) mais cela reste anecdotique et ne gêne pas le fonctionnement global des composteurs. Certains sites sont déjà à plus de deux distributions de compost. Les utilisateurs des composteurs partagés sont peu demandeurs de compost lors des distributions, notamment à cause de l'absence de jardin, mais les services techniques des communes se montrent parfois intéressés pour le récupérer.
Objectifs et perspectives :
Il est fort probable que de nouveaux sites de compostage partagé voient le jour en 2026.

4. Développer la pratique du compostage dans les établissements

Descriptif :
Les restaurateurs, les restaurants scolaires et les hébergements pour personnes âgées sont des producteurs importants de biodéchets. Cette sous-action a donc pour but d'initier le tri des biodéchets auprès de ces trois types d'établissements.
Avancement :
Les cantines scolaires des écoles primaires du territoire font collecter leurs biodéchets par AGORA, le prestataire de restauration des cinq communes. Un seul établissement pour personnes âgées a été rencontré, nous n'avons pas eu de retour des autres. Mais aucune aire de compostage n'est envisagée pour le moment. Deux composteurs ont été installés chez des restaurateurs. Un guide sur le tri des biodéchets a été créé pour les entreprises.

<p>Résultats :</p> <p>Le compostage reste une solution avec de nombreux freins pour les restaurateurs et les établissements pour personnes âgées. L'argument du manque de place et du manque de personnel est automatiquement évoqué lors des échanges.</p> <p>Toutefois, pour certains cela fonctionne et se déroule sans encombre.</p>
<p>Objectifs et perspectives :</p> <p>Promouvoir le compostage en partageant les expériences réussies des deux restaurateurs s'étant lancés dans l'aventure.</p> <p>Distribuer davantage de guides aux professionnels de la restauration.</p>

4. Renforcer la sensibilisation et la communication sur le devenir des déchets verts, la gestion à la parcelle et le jardinage au naturel

<p>Descriptif :</p> <p>Accompagner la population au changement de comportement, en sensibilisant largement le grand public sur les questions des déchets verts, de la gestion à la parcelle et du jardinage naturel.</p>
<p>Avancement :</p> <p>Animations à ce sujet lors de la SERD et de « EAU JARDIN Ria D'Étel » (SMRE), sous forme de stand de prévention abordant toutes les techniques d'utilisation des déchets verts au jardin (mulching, paillage, haies sèches, biodiversité, compostage...).</p> <p>Démonstration en direct de broyage de végétaux à la tondeuse ou avec un broyeur.</p> <p>Opérations de broyage de branchages et de distribution de broyat.</p> <p>Visites de jardins de particuliers dits « exemplaires » sur la réutilisation des déchets verts au jardin.</p> <p>Création d'animations scolaires à ce sujet.</p> <p>Adhésion au réseau DEPHY Collectivités spécialisé sur ces thématiques et le partage d'expériences réussies dans le domaine.</p> <p>Organisation de visites autour du zéro déchet vert avec les équipes des services techniques des communes et de BBO Communauté.</p> <p>Achat d'un broyeur de végétaux pour organiser plus facilement des opérations de broyage de branchages.</p>
<p>Résultats :</p> <p>Entre 100 et 200 personnes sensibilisées lors d'une dizaine d'animations par an.</p> <p>Malgré tout, les tonnages de déchets verts ont augmenté de 65% depuis 2019.</p>
<p>Objectifs et perspectives :</p> <p>Poursuivre les efforts de sensibilisation du grand public en mettant en avant le coût des déchets verts.</p> <p>Développer les opérations de broyage de végétaux à la déchèterie et sur les plateformes.</p> <p>Mettre en place dès que possible la limitation d'accès en déchèterie et sur les plateformes de dépôt de déchets verts.</p> <p>Sensibiliser davantage les professionnels du jardinage sur le territoire.</p>

5. Intégrer des préconisations sur les essences végétales durables dans les plans d'urbanisme locaux

Descriptif :
Rechercher des données sur les essences végétales durables produisant peu de déchets verts. Créer et diffuser des supports d'information pour les entreprises, les services urbanisme et les particuliers. Organiser des réunions d'information et de suivi.
Avancement :
L'action est actuellement en pause. Une première version de préconisations a été créée mais ne s'est pas révélée concluante du point de vue des professionnels. Une commune intègre déjà des préconisations dans son PLU.
Résultats :
Les préconisations sont à construire avec des professionnels du secteur paysagiste afin de proposer des solutions pertinentes et pérennes aux usagers.
Objectifs et perspectives :
Relance de l'action via la création d'un groupe de travail avec des pépiniéristes.

6. Limiter l'accès aux plateformes de dépôt de déchets verts pour les particuliers et les professionnels (CESU) – fréquence de passage, dépôt de tontes de pelouse...

Descriptif :
Mise en place (après étude) d'un nombre limité d'accès à la déchèterie et aux plateformes de déchets verts, pour les particuliers et les entreprises.
Avancement :
Sujet évoqué plusieurs fois en COPIL et en commissions. Aucune action lancée à ce jour.
Résultats :
En pause en raison du calendrier électoral.
Objectifs et perspectives :
Report après les élections municipales de 2026.

7. Renforcer l'accès au broyage pour les particuliers, en vue d'une gestion de proximité

Descriptif :
Revaloriser l'aide au broyage actuellement en place pour la rendre plus attractive.
Avancement :
Action réalisée : l'offre est passée à 50% du prix de location, plafonnée à 100 €.
Résultats :
Le nombre de demandes par an reste constant malgré l'augmentation de l'aide.
Objectifs et perspectives :
Réaliser plus d'animations autour du broyage afin de faire connaître l'aide à la location et de mettre en avant tous les bienfaits et les avantages du broyage de déchets verts.

AXE N°3 : RENFORCER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

8. Animer un réseau de référents « éco-exemplarité » dans les communes

Descriptif :
Appuyer les communes dans leurs démarches d'éco-exemplarité. Assurer une animation territoriale multithématique (espaces verts, achats, événementiel, bâtiments, restauration collective...).
Avancement :
En pause
Résultats :
Objectifs et perspectives :
À entreprendre dès que le travail en interne sur l'éco-exemplarité de BBO Communauté sera bien lancé.

9. Renforcer l'éco-exemplarité de BBO Communauté

Descriptif :
Mise en conformité avec la réglementation : utilisation de papier recyclé, achat de mobilier issu du réemploi, achats durables, lutte contre le gaspillage alimentaire. Cohérence de l'action de BBO Communauté sur le territoire avec les pratiques internes des services. Mobilisation des services et élus autour d'un projet commun.

Avancement :
Création d'un groupe de travail. Validation d'un plan d'actions et d'un échéancier.
Résultats :
Une action finalisée sur les trois prévues l'année dernière. Pas de nouvelles actions définies pour 2025. Manque de temps dans les services pour travailler sur cette thématique.
Objectifs et perspectives :
Relance des actions en 2026.

AXE N°4 : ACCOMPAGNER LES STRUCTURES PRODUCTRICES DE DÉCHETS VERS LA PRÉVENTION

10. Accompagner les associations organisatrices d'évènements dans la réduction des déchets

Descriptif :
Diminuer l'impact environnemental des évènements du territoire. Appuyer les associations dans la mise en conformité avec le contexte réglementaire (interdiction progressive des plastiques à usage unique). Travailler l'image du territoire comme vivier d'évènements éco-responsables.
Avancement :
Mise en place d'une formation référent déchets. Mise à disposition des kits vaisselle en plus des gobelets. Mise à jour du guide d'organisation d'un évènement zéro déchet. Maintien des services en place depuis plusieurs années (prêt de matériel de gestion des déchets, accompagnement des plus gros évènements, prêt de gobelets (30 000 par an)...)
Résultats :
Une trentaine d'associations accompagnées et sensibilisées par an. Difficile de savoir si cela a un impact sur les quantités de déchets produites car aucun suivi n'est fait sur les quantités.
Objectifs et perspectives :
Fabrication d'une table de tri avec l'ACTE pour étoffer le matériel mis à disposition. Demander aux associations empruntant du matériel de transmettre des justificatifs (photos et nombre de bacs remplis après chaque évènement), afin de suivre de manière estimative l'évolution des quantités de déchets générées.

11. Renforcer et diffuser des outils de communication multilingues sur le tri et la consommation durable

Descriptif :
Créer une liste de commerçants éco-responsables et promouvoir leurs actions. Créer des supports de communication multilingue pour le tourisme sur le tri et la prévention des déchets.
Avancement :
Les consignes de tri ont été mises à jour et traduites en trois langues.
Résultats :
Les consignes de tri sont utilisées par les hébergeurs touristiques du territoire. Cependant, la charte de l'éco-voyageur est en français uniquement. Le travail avec les commerçants et artisans a débuté avec la CMA, mais ne concerne que 8 entreprises.
Objectifs et perspectives :
Traduire la charte de l'éco-voyageur en trois langues. Mettre en avant les entreprises qui seront lauréates des éco-défis de la CMA.

12. Accompagner les hébergeurs dans la mise en place du compostage et la prévention des nuisibles

Descriptif :
Promouvoir le compostage auprès des hébergeurs touristiques, en les formant aux bonnes pratiques, afin qu'ils puissent les mettre sereinement en place dans leur établissement.
Avancement :
Un seul camping équipé à ce jour et quelques hébergeurs.
Résultats :
Aucune action d'ampleur n'a été entreprise pour le moment auprès des autres hébergeurs touristiques. Il est difficile de les mobiliser sur ce sujet. La peur des rats et des odeurs est un énorme frein.
Objectifs et perspectives :
Proposer des sessions de formation sur le compostage aux hébergeurs touristiques. Mener une étude pour trouver des solutions alternatives aux composteurs individuels proposés aux hébergeurs touristiques car ces derniers ne sont pas forcément adaptés aux très nombreux déchets de fruits de mer produits par les touristes.

13. Développer et animer une charte de l'éco-voyageur

Descriptif :
Réunir les hébergeurs touristiques autour de la création d'un document commun sur les vacances responsables.
Avancement :
Organisation de cafés de l'écotourisme pour rassembler les hébergeurs autour de la création de la charte (trois cafés de l'écotourisme ont eu lieu). Création et diffusion de la charte.
Résultats :
La charte a été distribuée aux hébergeurs et est toujours disponible. Les cafés de l'éco-tourismes ont été arrêtés suite à une baisse de l'intérêt des hébergeurs.
Objectifs et perspectives :
Traduction de la charte en trois langues et relance des diffusions auprès des hébergeurs.

14. Accompagner les EHPAD du territoire vers la prévention des déchets

Descriptif :
Rencontrer les EHPAD du territoire et proposer de mener des diagnostics déchets au sein de leur établissement pour trouver des solutions de réduction à la source ou d'amélioration du tri.
Avancement :
Un seul établissement pour personnes âgées a été rencontré pour le moment, nous n'avons pas eu de retour des autres.
Résultats :
La directrice de l'établissement que nous avons rencontrée nous a indiqué que des choses étaient déjà en place pour le tri des déchets. Certains sont selon elle inévitables pour certaines tâches du quotidien (couches, équipement jetable de toilette et de soin...).
Objectifs et perspectives :
Renforcer l'action auprès des établissements pour personnes âgées, éventuellement sous forme de défi, en impliquant les résidents dans la démarche pour les rendre acteurs de l'optimisation de la gestion et de la prévention des déchets.

15. Accompagner les établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Descriptif :
Réaliser des diagnostics dans les cantines du territoire, sur la base du volontariat, et proposer un plan d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire.
Avancement :
Deux cantines accompagnées entre 2023 et 2025. Proposition d'un plan d'actions validé par les élus.
Résultats :
Toutes les actions ont été mises en place dans les cantines, le gaspillage alimentaire a diminué de 8% en moyenne sur les deux établissements.
Objectifs et perspectives :
Rencontres prévues avec trois autres établissements du territoire pour mener les mêmes actions sur l'année scolaire 2025 / 2026.

16. Animer un réseau de commerçants et artisans engagés dans la prévention des déchets

Descriptif :
Mettre en avant les bonnes pratiques des commerçants et artisans du territoire et faire vivre ce réseau auprès des consommateurs.
Avancement :
Partenariat avec la CMA, et mise en place des éco-défis en cours.
Résultats :
8 entreprises ayant démarré les éco-défis en 2025. Très peu de défis concernent le tri et la prévention des déchets.
Objectifs et perspectives :
Poursuivre la dynamique des éco-défis en créant un groupe de travail avec les commerçants et artisans autour de la prévention des déchets dans leurs entreprises, et diffuser les bonnes pratiques via des témoignages et des fiches actions type retour d'expérience (REX).

AXE N°5 : PROMOUVOIR LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE

17. Créer une recyclerie sur le territoire

Descriptif :
Lancer un AMI sur l'ouverture d'une recyclerie et accompagner le lauréat dans la mise en route du projet.
Avancement :
Ouverture de la Recyclerie en juin 2023 par l'entreprise d'insertion Bookhémisphère lauréate de l'AMI.
Résultats :
Environ 70 tonnes réemployables en 2024 sur les 112 tonnes collectées au comptoir des dons et à la déchèterie. Environ 20 tonnes réemployables en 2023 donc nette progression du nombre d'objets réemployables collectés.
Objectifs et perspectives :
Projet de rénovation du bâtiment pour apporter plus de confort aux clients et aux employés (isolation et rénovation de la toiture).

18. Poursuivre l'animation d'un Repair Café

Descriptif :
Accompagner les bénévoles du collectif dans la gestion des ateliers et organiser des bilans annuels chiffrés sur le nombre de réparations.
Avancement :
Le collectif est devenu une association en 2025. Le taux de réparation et le nombre de visiteurs sont stables.
Résultats :
Poursuite de la bonne dynamique instaurée à la création du Repair Café.
Objectifs et perspectives :
L'association projette de recruter plus de bénévoles pour pouvoir assurer toutes les réparations les jours de forte fréquentation.

19. Mettre à disposition des habitants un annuaire du réemploi et de la réparation

Descriptif :
Diffusion, mise à jour et animation de la liste des professionnels de la réparation sur le territoire.
Avancement :
La liste a été publiée dans le cinquième magazine de BBO Communauté. Un salon de la réparation est organisé en novembre 2025 pour animer cette liste (lors de la SERD).
Résultats :
La liste des solutions pour faire réparer plutôt que jeter et racheter du neuf est à la disposition des habitants et a été diffusée à tous les foyers du territoire.
Objectifs et perspectives :
Faire une version en ligne de cette liste sous forme d'annuaire disponible sur le site internet ou une application.

20. Intégrer une matériauthèque au projet de nouvelle déchèterie

Descriptif :
Mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'une matériauthèque.
Avancement :
En pause
Résultats :
Objectifs et perspectives :
Relancer l'étude après les élections.

21. Étudier la mise en place de la consigne du verre sur le territoire

Descriptif :
Faire une étude chiffrée des possibilités de réemploi des contenants en verre en démarchant les producteurs et vendeurs de boissons du territoire.
Avancement :
L'étude a été menée par l'entreprise Distro.
Résultats :
Faible gisement sur notre territoire, certains producteurs pratiquent déjà la consigne.
Objectifs et perspectives :
Suivre les expérimentations en cours à l'échelle nationale via CITEO. Promouvoir l'usage des contenants réemployables auprès des commerçants et des usagers.

AXE N°6 : SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE GRAND PUBLIC DANS L'ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION

22. Organiser des animations en milieu scolaire sur la prévention des déchets

Descriptif :
Créer et faire vivre un catalogue d'animations sur la prévention des déchets auprès des écoles du territoire.
Avancement :
Catalogue créé en 2023 et mis à jour chaque année avec de nouvelles animations. Bonne identification auprès des écoles, catalogue connu et apprécié. 10 écoles sur les 13 du territoire demandent des animations chaque année. Animations auprès des centres de loisirs et d'un lycée.
Résultats :
Entre 400 et 700 élèves sensibilisés par an. Une quarantaine d'animations par an.
Objectifs et perspectives :
Poursuivre la bonne dynamique en place et rester à l'écoute des besoins des écoles.

23. Présenter un stand « prévention des déchets » lors de l'évènement bisannuel grand public de la CCBBO

Descriptif :
Créer et tenir un stand d'animations sur la prévention des déchets lors du salon de la récup'.
Avancement :
Abandonnée (décisions des communes de ne plus organiser ce salon).
Résultats :
Objectifs et perspectives :

24. Organiser des animations grand public sur le « Zéro Déchet »

Descriptif :
Rechercher et organiser des ateliers sur la prévention des déchets auprès du grand public.
Avancement :
Participation à la SERD depuis 2023 (Semaine Européenne de Réduction des Déchets). Organisation d'ateliers selon les thématiques annoncées (emballages, gaspillage alimentaire).

Résultats :
180 personnes sensibilisées sur les deux années. Organisation d'une quinzaine d'ateliers en tout (furoshiki, cuisiner les restes du frigo, Disco Soupe, lactofermentation, DIY savons et produits d'entretien...)
Objectifs et perspectives :
Poursuivre la participation aux ateliers, accentuer la sensibilisation sur la prévention des déchets verts.

25. Renforcer le dispositif « Stop pub »

Descriptif :
Réaliser une enquête sur le nombre de STOP PUB actuellement en place sur le territoire et distribution de stops pub.
Avancement :
Étude menée avec La Poste. Commande des stops pub de la région et diffusion de ces derniers aux nouveaux arrivants.
Résultats :
36% des foyers équipés en 2024.
Objectifs et perspectives :
Porter ce nombre à 60%.

II. LES TEMPS FORTS

1. Lancement du compostage partagé : apéros compost

À Nostang, le recyclage collectif des biodéchets est en phase de test

T Article réservé aux abonnés

Le 01 octobre 2023 à 08h35

Blavet Bellevue Océan (BBO) communauté a organisé, vendredi 29 septembre, un apéro compost à Nostang pour présenter le projet des composteurs collectifs.



La résidence du Verger a été choisie comme site pilote pour les pavillons de compostage partagé.

Le compostage partagé sur BBO Communauté a débuté par cinq sites tests (un par commune), installés auprès de logements collectifs ou de lotissements avec peu de jardin.

Pour inaugurer les composteurs, les futurs utilisateurs ont été invités à un Apéro Compost dont le but était de distribuer des bioseaux et de répondre à toutes les questions des habitants. Dans l'ensemble les composteurs ont été très bien accueillis par la population et si certains étaient réticents au début, le bon fonctionnement des composteurs les a rassurés par la suite.

Il y a eu quelques incivilités sur certains sites avec, par exemple, des vols de broyats, des dépôts importants de pelouse ou de pommes dans les bacs d'apport. Mais ces faits restent vraiment très anecdotiques. Globalement les retours que nous avons de tous les sites sont positifs, de nouveaux arrivants demandent leur bioseau et le cycle continue.

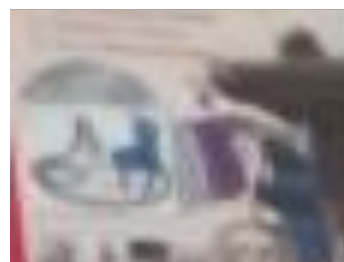
Les sites les plus anciens ont fait leur première distribution de compost. Certains sites marchent très bien et nous avons dû rajouter des bacs de maturation en plus pour pouvoir répondre correctement aux flux des apports parfois très nombreux selon les sites.

Voici la liste de tous les sites existants aujourd’hui :

Communes	Lieux	Installation	Nombre de bioseaux distribués	Nombre de référents
Nostang	Résidence du Verger	09/11/2023	7	1
Sainte-Hélène	Beg Er Lann	16/11/2023	1	1
Kervignac	Résidence du Kreiz Ker	23/11/2023	13	2
Plouhinec	Rue des mimosas	24/11/2023	20	1
Merlevenez	Rue du Budo	10/01/2024	6	1
Plouhinec	Résidence de Bellevue	29/11/2024	18	1
Kervignac	Jardins partagés de Kermadio	30/03/2025	4	3

Les tests sont donc concluants, les sites installés sont une réussite. Il en reste beaucoup d’autres à installer afin de pouvoir offrir une solution de tri des biodéchets à toutes les personnes en habitat collectif ou avec un jardin trop petit pour accueillir un composteur. Se posera alors la question des moyens disponibles en interne pour assurer le contrôle et le suivi de toutes les aires de compostage et la nécessité de trouver des référents impliqués et disponibles.

2. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)



L'objectif de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est de promouvoir des actions concrètes pour :

- Réduire la quantité de déchets générée ;
- Encourager des pratiques de consommation responsable.

La SERD est organisée chaque année, lors de la dernière semaine de novembre. Elle rassemble et mobilise une multitude d'acteurs : collectivités, entreprises, établissements scolaires, associations et particuliers. Pour les participants, c'est une occasion unique de découvrir et partager des solutions efficaces pour réduire et mieux gérer les déchets.

BBO Communauté y participe de façon active pour la troisième année consécutive. Chaque année, le thème principal change et la forme des outils de sensibilisation aussi. Parfois sous forme d'atelier avec un professionnel, parfois en interne avec des stands de prévention. Le message peut être transmis sous différentes formes, mais le sens reste le même : changer les comportements pour faire évoluer les modes de consommation et produire moins de déchets.

Entre 60 et 100 personnes participent chaque année aux différents ateliers et animations. Les retours sont positifs. Mais les personnes venant à nos ateliers sont souvent des personnes déjà convaincues par le sujet.

Nous aimerions toucher un public différent, moins facile à convaincre et dont le changement de comportement serait plus significatif pour la réduction des déchets.

3. Ouverture de la Recyclerie



La recyclerie a ouvert ses portes en juin 2023, elle a évolué au fil du temps et s'est davantage structurée, que ce soit au niveau logistique qu'organisationnel. Le chiffre d'affaires et la fréquentation sont aujourd'hui stables et assez prometteurs pour l'avenir.

Le tonnage détourné du tout-venant est faible au regard de la quantité totale de déchets produite sur le territoire. Mais au-delà des chiffres, le plus important pour la suite est l'ancrage d'une nouvelle façon de consommer dans les pratiques des habitants du territoire.

Des COPIL ont lieu régulièrement pour suivre les différentes actions et accompagner au mieux Chouette Coop dans la réalisation de ses projets. Un projet de rénovation du bâtiment sera prochainement lancé.

4. Animations autour de la prévention des déchets verts



Les animations sur les déchets verts sont multiples et très variées, nous allons à la rencontre des utilisateurs de la déchèterie et des plateformes de déchets verts et essayons d'échanger avec eux sur leurs pratiques. Le but est d'identifier quels déchets ils apportent et de leur proposer une solution pour les utiliser au jardin plutôt que de les jeter. Les échanges sont toujours très riches et on apprend beaucoup les uns des autres.

Suite à la récente acquisition d'un broyeur, nous allons augmenter le nombre d'animations afin d'inciter les usagers à réduire les apports de déchets verts qui sont en forte et constante augmentation depuis 2019 (+65% : plus de 5 000 tonnes en 2024).

5. Nouvelles aides et nouveau service



De nouvelles aides et un nouveau service de prêt de vaisselle ont été mis en place, et l'aide pour la location des broyeurs a été revue à la hausse.

Toutes ces aides ont pour but d'inciter au changement de comportement en donnant un coup de pouce au démarrage. En effet, certains gestes de réduction des déchets nécessitent un investissement au départ ou un peu plus de temps. Une aide au démarrage est donc souvent la petite étincelle qui fait sauter le pas.

Avec ce panel de propositions, BBO Communauté espère changer les choses et faire découvrir de nouvelles pratiques à ses habitants.

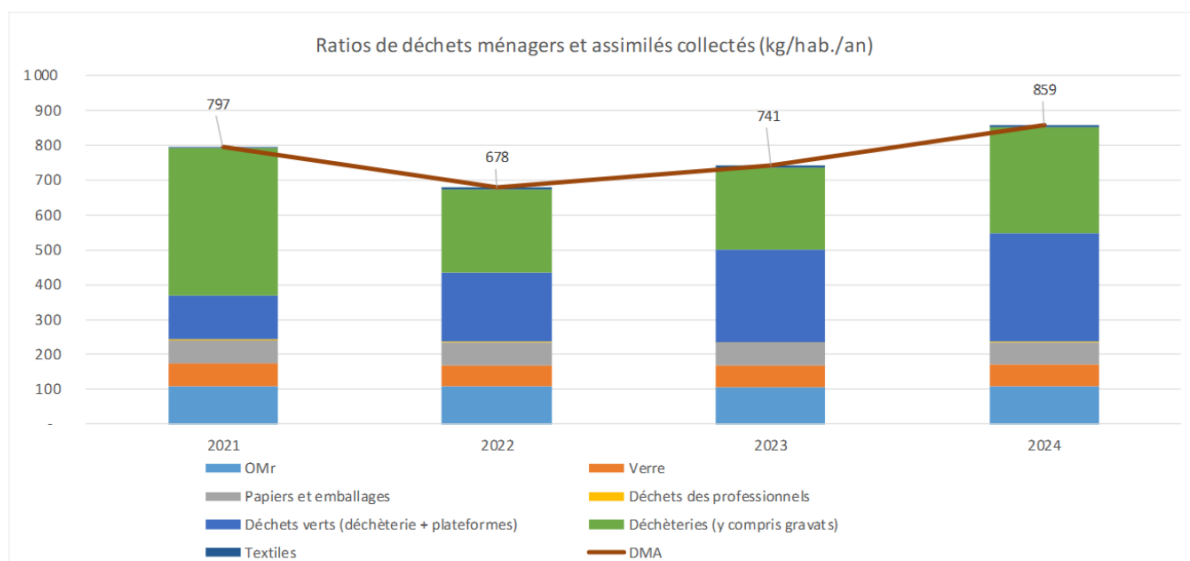
6. Relance des animations scolaires



La relance des animations scolaires a été un succès auprès des écoles et des élèves. Le catalogue d'animations créé par BBO Communauté est très diversifié et aborde tous les sujets de la prévention des déchets, mais aussi leur gestion et la pollution qu'ils engendrent.

Plusieurs enchaînements ludiques et/ou scientifiques amènent les enfants à comprendre les tenants et aboutissants de la gestion des déchets et ils découvrent toutes les astuces pour en produire le moins possible.

III. BILAN CHIFFRÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



Objectifs de réduction du PLPDMA : - 16% de déchets ménagers et assimilés d'ici à 2028.

Résultat : + 32 % en 2024.

D'après le graphique ci-dessus, on voit que les tonnages d'OMR (poubelle noire et verte), de papiers, d'emballages, de textiles et de verre sont assez constants.

Par contre, les déchets apportés en déchèterie et sur les plateformes de déchets verts sont en augmentation.

C'est donc sur ce flux que doivent se concentrer tous les efforts de prévention d'ici 2028 afin de tenter d'inverser la tendance et respecter les objectifs initialement prévus.

Si le PLPDMA prévoit une réduction de 16 % des DMA d'ici à 2028, l'objectif national obligatoire de réduction des déchets est de -15% en 2030. Au-delà de nos objectifs locaux, le prisme réglementaire motive donc une réaction face à ces chiffres en constante augmentation.

La limitation d'accès en déchèterie est un point clé pour réussir à inverser la tendance des tonnages. La sensibilisation et l'information pour accompagner cette limitation d'accès seront les catalyseurs nécessaires à l'atteinte des objectifs.

IV. CONCLUSION

L'avancement global des actions prévues dans le PLPDMA est jugé satisfaisant, bien que certaines rencontrent des difficultés ou aient été différées. Toutefois, la réduction des déchets n'est pas encore perceptible et l'on constate même une augmentation marquée depuis le lancement du programme. Ces résultats constituent un signal d'alerte et imposent que des mesures correctives soient prises dès le prochain mandat afin d'inverser la tendance et d'atteindre les objectifs fixés.

Dans ce contexte, il est proposé de suivre les nouvelles orientations suivantes pour les trois années restantes :

AXE N°1 : GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

- Renforcer l'utilisation du compte Instagram de BBO Communauté afin de sensibiliser un public plus large et diversifié.

AXE N°2 : RÉDUCTION DES DÉCHETS ORGANIQUES (OMR, déchèterie, plateformes de déchets verts)

- Mettre en place, début 2027, une limitation d'accès à la déchèterie et aux plateformes de déchets verts.
- Renforcer la sensibilisation des professionnels du jardinage sur le territoire.
- Relancer la création d'un guide pour les préconisations sur les essences végétales durables via un groupe de travail avec les pépiniéristes.
- Mener une étude pour trouver des solutions alternatives aux composteurs partagés pas forcément adaptés aux professionnels de la restauration et aux établissements pour personnes âgées.

AXE N°4 : ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES PRODUCTRICES DE DÉCHETS VERS LA PRÉVENTION

- Demander aux associations empruntant du matériel de transmettre des justificatifs (photos et nombre de bacs remplis après chaque événement), afin de suivre de manière estimative l'évolution des quantités de déchets générées.
- Proposer des sessions de formation sur le compostage aux hébergeurs touristiques.
- Traduire la charte en trois langues et relancer sa diffusion auprès des hébergeurs.
- Renforcer l'action auprès des établissements pour personnes âgées, éventuellement sous forme de défi, en impliquant les résidents dans la démarche pour les rendre acteurs de l'optimisation de la gestion et de la prévention des déchets.
- Poursuivre la dynamique des éco-défis en créant un groupe de travail avec les commerçants et artisans autour de la prévention des déchets dans leurs entreprises, et diffuser les bonnes pratiques via des témoignages et des fiches actions type retour d'expérience (REX).

AXE N°5 : PROMOTION DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION SUR LE TERRITOIRE

- Rénover le bâtiment de la Recyclerie pour améliorer le confort des clients et des employés (isolation et toiture), dans le cadre du plan d'actions sur la transition écologique conduit avec l'ADEME.
- Promouvoir l'usage des contenants réemployables auprès des commerçants et des usagers.